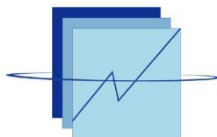


République du Sénégal  
Un Peuple - Un But - Une Foi



ANSD  
Agence Nationale de  
la Statistique et de la Démographie

# INDICE DES PRIX A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (IPPI)

Septembre 2014

IPPI



## Avertissements

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) met à votre disposition cette note mensuelle de l'Indice des Prix à la Production Industrielle (IPPI). Cet indice, base 100 en 2006, mesure l'évolution des prix à la production, départ usine, et hors marge de transport. Il couvre les industries extractives, alimentaires, chimiques, mécaniques, les industries textiles et du cuir, les industries du bois, du papier et du carton, de l'énergie, des matériaux de construction et les autres industries manufacturières. La nomenclature d'activités et de produits utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT. Les indices sont de type Laspeyres, à pondération par les valeurs ajoutées de l'année de base. L'échantillon représente 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays. L'indice est publié au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Les prix présentés dans cette note se rapportent aux prix à la production. Le calcul des indices corrigés des variations saisonnières (cvs) n'est pas effectué.

## ANALYSE D'ENSEMBLE : Un recul des prix à la production industrielle

L'activité industrielle est marquée, en septembre 2014, par une inflexion de 0,5% des prix à la production, essentiellement sous l'effet d'un fléchissement de ceux des industries chimiques (-1,8%), extractives (-1,4%) et des matériaux de construction (-0,8%). Toutefois, l'accroissement des prix des industries de la mécanique (+1,4%) a atténué cette tendance baissière. Au même moment, il est noté sur la période sous revue une stagnation des prix à la production d'énergie, des industries alimentaires, du papier et du carton, des textiles et du cuir ainsi que des autres industries manufacturières.

Par rapport à septembre 2013, les prix à la production ont reculé de 0,1%. Les prix moyens des neuf premiers mois de 2014 se sont réduits de 1,1% comparés à ceux de la période correspondante de l'année 2013.

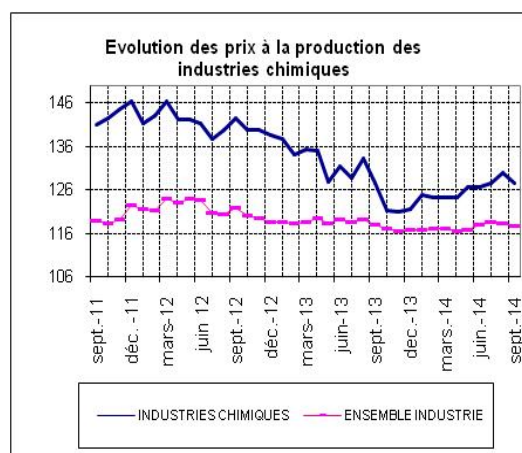


## ANALYSE SECTORIELLE

### Un recul des prix à la production des industries chimiques

Après une hausse de 1,7% notée au mois précédent, les prix à la production des industries chimiques se sont réduits de 1,8% en septembre 2014. Cette situation découle essentiellement d'une diminution des prix des produits pétroliers raffinés (-4,7%), en liaison avec les cours mondiaux. Toutefois, le relèvement de 12,6% des prix des autres produits chimiques de base a atténué la tendance baissière des prix de cette branche.

Par rapport à septembre 2013, les prix à la production des industries chimiques sont restés inchangés. Les prix moyens des neuf premiers mois de 2014 ont reculé de 4,6% par rapport à ceux de la période correspondante de 2013.



### Une réduction des prix à la production des industries extractives

En septembre 2014, les industries extractives ont vu leur prix à la production décroître de 1,4%, après une stabilité notée au mois précédent. Cette évolution est essentiellement expliquée par le renchérissement de 4,1% de l'activité d'extraction de pierres, de sables et d'argiles notamment le gravillon. Au cours de la période sous revue, il est noté une stabilité des prix à la production de phosphate, de sel et de natron.

En variation annuelle, les prix à la production des industries extractives ont augmenté de 0,4%. Les prix moyens des neuf premiers mois de 2014 ont enregistré une hausse de 1,6% par rapport à ceux de la période correspondante de 2013.

### Une diminution des prix à la production des industries des matériaux de construction

Les prix à la production des industries des matériaux de construction se sont repliés de 0,8%, après une progression de 0,2 % au mois précédent. Une telle évolution est essentiellement due à une dépréciation des prix à la production du ciment.

Par rapport à septembre 2013, les prix à la production des industries des matériaux de construction ont diminué de 0,8%. Les prix moyens des neuf premiers mois de 2014 se sont contractés de 0,1% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année 2013.

### Un accroissement des prix à la production des industries de la mécanique

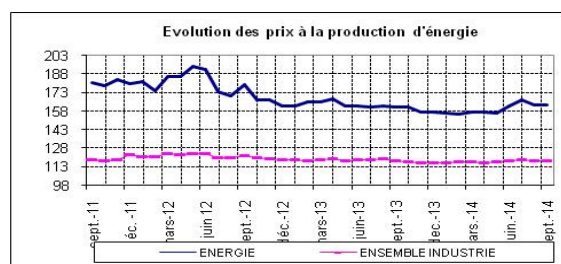
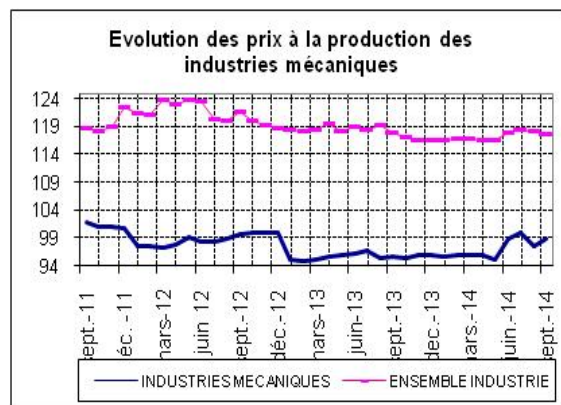
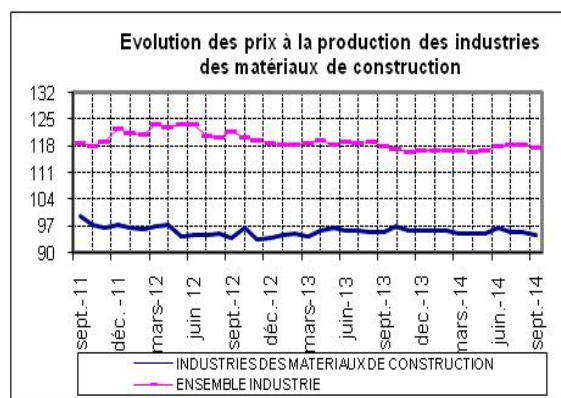
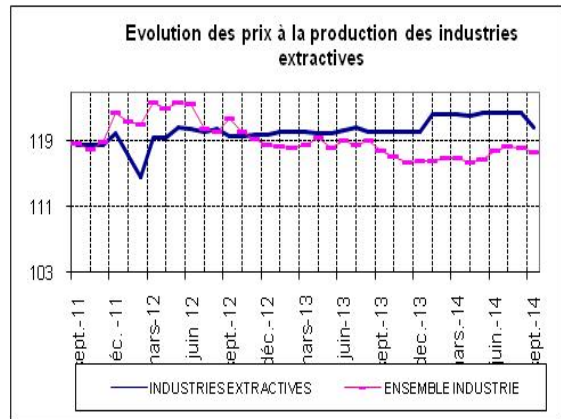
A la suite d'une baisse de 2,2% enregistrée le mois précédent, les prix à la production des industries de la mécanique sont ressortis à +1,4% en rythme mensuel, sous l'effet essentiellement d'une hausse de 4,6% des prix des autres ouvrages en métaux. Le renchérissement de la matière première utilisée comme inputs exilique l'accroissement des prix des produits susmentionnés.

En variation annuelle, les prix à la production des industries de la mécanique se sont bonifiés de 3,5%. Les prix moyens des neuf premiers mois de 2014 se sont accrus de 1,5% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année 2013.

### Une stagnation des prix à la production d'énergie

Les prix à la production d'énergie sont demeurés stables en septembre 2014, après avoir fléchi de 2,4% au mois précédent. Cette stagnation est liée à un niveau inchangé des prix des produits de cette branche.

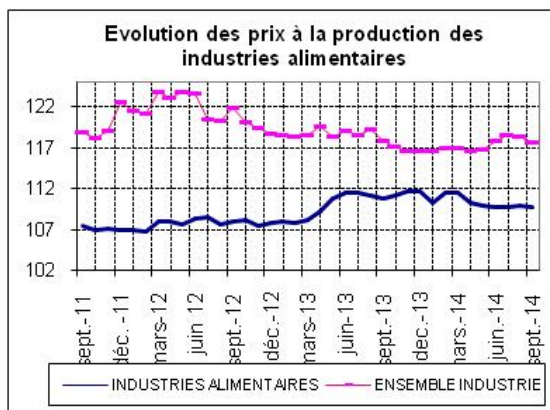
Par rapport à septembre 2013, les prix à la production d'énergie se sont appréciés de 1,2%. Les prix moyens des neufs premiers mois de 2014 ont reculé de 2,3% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année 2013.



### **Une fixité des prix à la production des industries alimentaires**

La stabilité des prix à la production des industries alimentaires observée depuis le mois de juillet a été poursuivie en septembre 2014. Le recul des prix des produits alimentaires à base de céréales (-7,0%) a été compensé par le relèvement de ceux des poissons crustacés et mollusques (+1,3%).

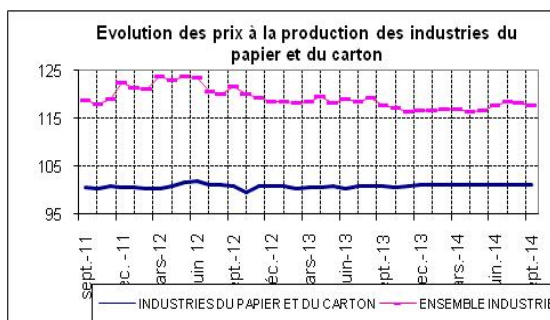
Comparés à ceux de septembre 2013, les prix à la production des industries alimentaires ont fléchi de 0,9%. Les prix moyens des neuf premiers mois de 2014 se sont redressés de 0,4% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année 2013.



### **Un niveau inchangé des prix à la production des industries du papier et du carton**

Comparés au mois précédent, les prix à la production des industries du papier et du carton sont demeurés stables.

Par rapport à septembre 2013, ils se sont accrus de 0,1%. Les prix moyens des neuf premiers mois de 2014 ont progressé de 0,4% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année 2013.



### **Une stabilité des prix à la production des industries textiles et du cuir**

Par rapport au mois précédent, les prix à la production des industries textiles et du cuir sont restés fixes en septembre 2014.

En variation annuelle, ils ont affiché une baisse de 1,7%. Les prix moyens des neuf premiers mois de 2014 se sont établis à -1,5% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année 2013.



### **Une croissance nulle des prix à la production des autres industries manufacturières**

En septembre 2014, les prix à la production des autres industries manufacturières ont stagné en rythme mensuel.

Comparés à ceux de septembre 2013, ils sont restés stables. Les prix moyens des neuf premiers mois de 2014 sont demeurés fixes par rapport à ceux de la période correspondante de l'année 2013.

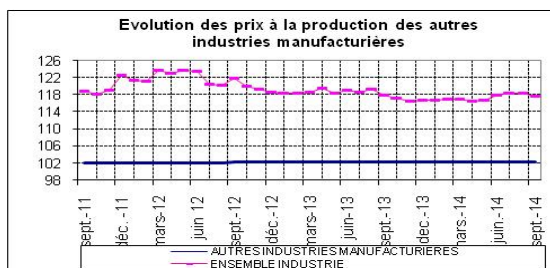


Tableau 1 : INDICE DES PRIX A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE BASE 100 EN 2006

	Pond.	sept.-13	oct.-13	nov.-13	déc.-13	jan.-14	fév.-14	mars.-14	avril.-14	mai.-14	juin.-14	juillet.-14	août.-14	sept.-14	sept.-14 / août.-14	9 mois 2014 / 9 mois 2013	sept.-14 / sept.-13
<b>INDUSTRIES EXTRACTIVES</b>	<b>43</b>	<b>120,2</b>	<b>120,2</b>	<b>120,2</b>	<b>120,2</b>	<b>122,2</b>	<b>122,2</b>	<b>122,3</b>	<b>122,2</b>	<b>122,4</b>	<b>122,4</b>	<b>122,4</b>	<b>122,4</b>	<b>120,7</b>	<b>-1,4</b>	<b>1,6</b>	<b>0,4</b>
Extraction de phosphate	16	108,7	108,7	108,7	108,7	108,7	108,7	108,7	108,7	108,7	108,7	108,7	108,7	108,7	0,0	0,3	0,0
Extraction de pierre, de sable et d'argiles	12	151,3	151,5	151,5	151,5	151,5	151,5	151,8	151,4	152,3	152,3	152,3	152,3	146,1	-4,1	-0,4	-3,5
Extraction ou production de sel et de natron	15	107,5	107,5	107,5	107,5	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	0,0	5,3	5,3
<b>INDUSTRIES ALIMENTAIRES</b>	<b>408</b>	<b>110,8</b>	<b>111,1</b>	<b>111,6</b>	<b>111,5</b>	<b>110,3</b>	<b>111,5</b>	<b>111,4</b>	<b>110,2</b>	<b>109,9</b>	<b>109,8</b>	<b>109,8</b>	<b>109,8</b>	<b>109,8</b>	<b>0,0</b>	<b>0,4</b>	<b>-0,9</b>
Transformation conservation de poissons, crustacés et mollusques	41	117,9	121,9	126,4	126,6	114,2	127,0	124,9	128,0	126,6	127,3	127,3	128,0	129,7	1,3	8,0	10,1
Fabrication de corps gras alimentaires	48	115,1	115,1	115,1	115,1	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	0,0	-0,6	-0,6
Travail de grains, fabrication d'aliments pour animaux	71	115,5	115,1	115,6	115,6	115,3	115,5	115,5	106,4	105,6	104,4	104,4	104,2	103,5	-0,7	-6,1	-10,4
Fabrication de produits alimentaires à base de céréales n.c.a	3	116,3	116,3	116,3	110,4	110,4	110,4	116,3	116,3	110,8	110,8	109,6	109,6	101,9	-7,0	-5,0	-12,4
Confiserie, chocolaterie	12	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	0,0	0,0	0,0
Fabrication de sucre	111	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Transformation et conservation de fruits et légumes	15	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	98,7	98,7	0,0	0,0	0,0
Fabrication de condiments et assaisonnements	35	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	0,0	0,0	0,0
Fabrication de produits laitiers et de glace	18	121,4	120,8	120,8	121,1	121,8	122,3	123,2	124,6	125,3	125,2	125,3	125,3	125,4	0,1	2,4	3,3
Fabrication de boissons	36	134,3	134,3	134,3	134,3	134,3	134,3	134,3	134,3	134,3	134,3	134,3	134,3	134,3	0,0	7,0	0,0
Fabrication de produits à base de tabac	18	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	0,0	0,0	0,0
<b>INDUSTRIES TEXTILES ET DU CUIR</b>	<b>16</b>	<b>104,5</b>	<b>104,5</b>	<b>104,5</b>	<b>104,5</b>	<b>104,5</b>	<b>102,8</b>	<b>102,8</b>	<b>102,8</b>	<b>102,8</b>	<b>102,8</b>	<b>102,8</b>	<b>102,8</b>	<b>102,8</b>	<b>0,0</b>	<b>-1,5</b>	<b>-1,7</b>
Egrenage de coton	13	105,1	105,1	105,1	105,1	105,1	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	0,0	-1,7	-1,9
<b>INDUSTRIES DU PAPIER ET DU CARTON</b>	<b>17</b>	<b>100,9</b>	<b>100,6</b>	<b>101,0</b>	<b>101,1</b>	<b>101,1</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,4</b>	<b>0,1</b>
<b>INDUSTRIES CHIMIQUES</b>	<b>171</b>	<b>127,4</b>	<b>121,1</b>	<b>120,8</b>	<b>121,5</b>	<b>124,6</b>	<b>124,1</b>	<b>124,3</b>	<b>124,2</b>	<b>126,6</b>	<b>126,7</b>	<b>127,5</b>	<b>129,7</b>	<b>127,4</b>	<b>-1,8</b>	<b>-4,6</b>	<b>0,0</b>
Raffinage pétrolier	47	185,6	182,3	180,1	181,8	180,9	179,9	179,6	176,7	184,3	184,8	186,0	184,9	176,1	-4,7	-5,4	-5,1
Fabrication de produits chimiques de base	50	118,5	100,6	100,6	101,7	112,4	111,5	113,1	115,2	116,6	116,7	117,6	126,8	126,8	0,0	-5,7	7,0
Fabrication de produits pharmaceutiques	19	94,0	92,8	93,2	93,2	93,3	92,8	92,8	91,8	91,8	91,8	91,8	92,0	91,2	-0,9	-2,8	-2,9
Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	24	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	0,0	0,0	0,0
Fabrication de peinture et vernis	10	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	0,0	-9,2	0,0
Fabrication d'autres produits chimiques de base	2	61,3	63,7	75,4	75,4	80,6	79,7	80,8	80,8	75,3	82,8	77,6	76,3	85,9	12,6	-2,8	40,2
Fabrication de produits en matières plastiques	13	94,1	93,4	93,5	92,1	95,1	95,4	92,1	96,2	95,4	91,9	97,1	94,7	94,6	-0,1	-1,6	0,5
<b>INDUSTRIES DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION</b>	<b>162</b>	<b>95,5</b>	<b>97,0</b>	<b>95,8</b>	<b>95,8</b>	<b>95,8</b>	<b>95,8</b>	<b>94,9</b>	<b>95,0</b>	<b>95,2</b>	<b>96,5</b>	<b>95,2</b>	<b>95,4</b>	<b>94,7</b>	<b>-0,8</b>	<b>-0,1</b>	<b>-0,8</b>
<b>INDUSTRIES MECANIQUES</b>	<b>28</b>	<b>95,7</b>	<b>95,5</b>	<b>95,8</b>	<b>95,8</b>	<b>95,8</b>	<b>95,9</b>	<b>95,9</b>	<b>95,9</b>	<b>95,2</b>	<b>98,9</b>	<b>99,9</b>	<b>97,7</b>	<b>99,0</b>	<b>1,4</b>	<b>1,5</b>	<b>3,5</b>
Produits de la sidérurgie	9	101,9	101,9	101,9	101,9	101,6	101,9	101,9	101,9	101,9	101,9	101,9	101,9	101,9	0,0	0,8	0,0
Fabrication d'autres ouvrages en métaux	8	98,2	97,4	98,6	98,6	98,9	98,9	98,8	98,8	96,3	108,3	111,9	104,1	108,8	4,6	3,8	10,8
Fabrication de machines et matériels électriques	8	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2	99,4	99,4	99,4	99,4	0,0	0,5	1,2
Fabrication d'équipement et appareils de radio, tv et communication	2	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	0,0	0,0	0,0
<b>AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES</b>	<b>13</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>ENERGIE</b>	<b>141</b>	<b>161,1</b>	<b>161,1</b>	<b>157,0</b>	<b>157,1</b>	<b>156,4</b>	<b>155,4</b>	<b>157,0</b>	<b>157,0</b>	<b>156,5</b>	<b>162,6</b>	<b>167,1</b>	<b>163,0</b>	<b>163,0</b>	<b>0,0</b>	<b>-2,3</b>	<b>1,2</b>
Production et distribution d'électricité	82	190,9	190,9	183,9	184,2	182,8	181,2	184,0	184,0	183,1	193,5	201,3	194,3	194,3	0,0	-3,3	1,8
Captage, traitement et distribution d'eau	59	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	0,0	0,0	0,0
<b>ENSEMBLE INDUSTRIE</b>	<b>1000</b>	<b>117,8</b>	<b>117,1</b>	<b>116,5</b>	<b>116,6</b>	<b>116,6</b>	<b>116,9</b>	<b>117,0</b>	<b>116,5</b>	<b>116,7</b>	<b>117,8</b>	<b>118,4</b>	<b>118,2</b>	<b>117,7</b>	<b>-0,5</b>	<b>-1,1</b>	<b>-0,1</b>

### **Champ couvert**

En se référant à la classification traditionnelle des activités économiques en trois secteurs (primaire, secondaire, tertiaire), le calcul de l'Indice des Prix à la Production Industrielle (IPPI) se rapporte au seul secteur secondaire. Il ne prend en considération que l'activité productrice des entreprises industrielles et ne s'intéresse pas aux autres facettes de la vie des entreprises telles que la rentabilité, la situation financière, l'investissement, l'emploi, les échanges avec l'extérieur, etc.

### **Echantillon**

Les entreprises qui composent l'échantillon ont été choisies à partir de la dernière liste complète du répertoire du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI). Cette liste a été étendue à d'autres entreprises avec le concours de l'Observatoire de l'industrie. Les entreprises sont classées par secteur d'activité. Les variables comme la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires (CA) et les effectifs ont été retenues comme critères pour mesurer les performances industrielles. L'échantillon d'entreprises enquêtées couvre l'ensemble des dix branches d'activités industrielles. Il a été choisi en tenant compte de la représentativité générale, de la représentativité sectorielle ainsi que de la représentativité selon la taille des entreprises. L'échantillon définitif retenu pour le suivi de la conjoncture dans l'industrie compte 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays.

### **Modalité de tirage de l'échantillon**

Au niveau de chaque secteur, le tirage de l'échantillon est fait en deux étapes : la première est relative à la sélection des grandes entreprises de la strate. Un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires est effectué, ainsi que le calcul des proportions du CA des entreprises retenues dans la base de sondage et celui des proportions cumulées. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues.

La deuxième étape consiste à la sélection des autres entreprises de la strate. Pour les entreprises dont le pourcentage du chiffre d'affaires est inférieur à la borne fixée, il est procédé à un échantillonnage par choix raisonné sur la base du chiffre d'affaires ou de critères de taille correspondant aux recommandations méthodologiques d'Eurostat.

### **Modalité de calcul des indices**

Le calcul des Indices des Prix à la Production Industrielle (IPPI) s'effectue de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires correspondant aux produits industriels caractéristiques aux indices de sous-branche et à l'IPPI national. Les indices élémentaires représentent le rapport du prix au cours du mois courant à celui correspondant à la moyenne de l'année de base. Les indices de sous-branches sont des indices de Laspeyres pondérant les indices élémentaires précédents relatifs aux produits selon leur poids respectif (pour l'année de base) dans la valeur ajoutée totale. L'IPPI est un indice de Laspeyres pondérant les indices de sous-branches précédents relatifs aux différentes sous-branches industrielles selon leur poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale.

### **Diffusion**

Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT. Ce tableau comporte les indices du mois, les indices des mois précédents de l'année en cours, les indices du même mois de l'année précédente, les variations entre le mois courant et le mois précédent, ainsi que celle du même mois de l'année précédente. Les indices sont disponibles au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : [www.ansd.sn](http://www.ansd.sn). La diffusion de la publication mensuelle est faite largement en direction des utilisateurs (administrations nationales, médias nationaux et organismes internationaux etc.)

### **AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)**

Directeur Général : **Aboubacar Sédikh BEYE**

Directeur Général Adjoint : **Mamadou Falou MBENGUE**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale par intérim : **Ousseynou SARR**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles : **Maxime Bruno NAGNONHOU**

Chef de Bureau des Enquêtes de Conjoncture : **Mamadou WONE**

Equipe de rédaction : **Mamadou WONE, Muhamed NDIAYE et Birama MBAYE**

Distribution : **EI hadji Malick GUEYE**

Pour toute information, s'adresser au Bureau des Enquêtes de Conjoncture Tél : 33 869 21 39 Fax : 33 824 36 15